



# Contrat de saillie 2023 pour l'étalon Inchalah de Beau Mont En IAF, IART ou IAC

[www.ecuriedelaumoy.com](http://www.ecuriedelaumoy.com)

Vendeur :

Gaëtan CHABOTEAU  
Écurie de l'Aumoy  
72540 EPINEU LE CHEVREUIL  
Tél : 06.76.60.67.61



Acheteur :

Je soussigné(e) Mme, Melle, M. \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Achète une saillie de INCHALAH DE BEAU MONT : En IAF  En IART  En IAC

Pour la jument : \_\_\_\_\_

N° SIRE : \_\_\_\_\_ Race : \_\_\_\_\_

Date de terme ou de poulinage : \_\_\_\_\_

Prestation pension à partir du : \_\_\_\_\_

Prestation poulinage (275 € TTC) :

Adresse du centre de mise en place : \_\_\_\_\_

Écurie de l'Aumoy - Gaëtan Chaboteau - 72540 Épineu-le-Chevreuril  
06 76 60 67 61 - [ecuriedelaumoy@yahoo.fr](mailto:ecuriedelaumoy@yahoo.fr)

## Conditions de vente

- La réservation de la carte de saillie est effective à compter du retour du présent contrat signé, accompagné d'un chèque de 350 € TTC à l'ordre de l'Écurie de l'Aumoy correspondant à la génétique encaissé au 1<sup>er</sup> Octobre 2023 si jument pleine avec Garantie Poulain Vivant.
- Pour les contrats en IART, l'acheteur joindra un chèque de 242 € correspondant aux Frais Techniques et à 2 envois semaine (66 €/envoi). Si les 2 envois s'avèrent insuffisants ou ont lieu le week-end (78 €/envoi), une facture sera envoyée en fin de saison pour régularisation.
- Pour les contrats en IAC, l'acheteur joindra un chèque de 125 € correspondant aux frais d'envoi de 2 doses de 8 paillettes. Les paillettes restent la propriété de l'acheteur qui peut demander une carte de saillie supplémentaire qui lui sera facturée 150 € TTC.
- Le certificat de saillie, nécessaire pour la déclaration de naissance, ne sera délivré par le Vendeur qu'après règlement intégral de toutes les sommes dues par l'Acheteur.
- Le prix de la carte de saillie ne comprend pas les frais de mise en place à l'Écurie de l'Aumoy, de suivi gynécologique, de constats de gestations des ponettes ou juments - Consultez tous nos tarifs sur notre site : [www.ecuriedelaumoy.com](http://www.ecuriedelaumoy.com) rubrique "prestations". L'acheteur accepte que le suivi ovarien soit réalisé par notre vétérinaire : **OUI**  **NON**
- Les juments présentées à la saillie doivent être accompagnées de leur livret signalétique et être à jour de leurs vaccinations et vermifugations.
- Tarifs de pension Pré : \* Ponette ou Jument non suivée : 8.80 € TTC / jour   
\* Ponette suivée : 11 € TTC / jour   
\* Jument suivée : 12 € TTC / jour   
Tarif de pension Box : \* 13 € TTC / jour
- **L'Écurie de l'Aumoy se dégage de toute responsabilité en cas d'accident ou de mortalité.**
- Fin de saison de monte le 15 Août 2023.

À : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature de l'acheteur :  
(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Signature de l'éta lonnier :

  
Gaëtan Chaboteau  
Écurie de l'Aumoy  
ÉCURIE 06 76 60 67 61  
72540 EPINEU LE CHEVREUIL  
TVA FR 83 510 604 564